

LOGNES

RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

(Exécution des articles L.2121-10 à L.2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales)

Le Conseil Municipal de la commune de Lognes se réunira en séance publique ordinaire le mercredi 19 avril 2017, à 19h30, à l'Hôtel de Ville.

1. Compte rendu du Conseil Municipal du 13 mars 2017.
2. Installation d'un nouveau conseiller municipal.
3. Remplacement d'une conseillère municipale démissionnaire au sein d'une Commission Municipale.
4. Remplacement d'une conseillère municipale démissionnaire au sein du Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale (C.C.A.S.).
5. Remplacement d'une conseillère municipale démissionnaire au sein de la Commission de Délégation de Service Public.
6. Compte de gestion – année 2016.
7. Compte administratif – année 2016.
8. Bilan des acquisitions et cessions immobilières – année 2016.
9. Budget primitif – année 2017.
10. Taux d'imposition – année 2017.
11. Avis du Conseil Municipal sur le rapport de la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées du 19 janvier 2017.
12. Indemnités de fonction du maire, des maires-adjoints, des conseillers délégués et missionnés.
13. Subvention à l'Amicale des Œuvres Sociales de la Commune de Lognes (A.O.S.C.L) et convention financière - année 2017.
14. Tableau des effectifs budgétaires 2017.
15. Bilan de la formation des élus – année 2016.
16. Facturation de frais complémentaires pour les centres d'accueil et les centres de loisirs.
17. Demande de subvention au titre de la réserve parlementaire travaux d'aménagement et de mise en accessibilité du groupe scolaire du Mandinet.
18. Demande de subvention auprès de la Caisse d'Allocations Familiales de Seine-et-Marne dans le cadre de la dématérialisation des dispositifs de pointage Petite Enfance.
19. Demande de subvention auprès de la Caisse d'Allocations Familiales de Seine-et-Marne dans le cadre de la création d'une cuisine centrale pour les Etablissements d'Accueil du Jeune Enfant.
20. Taux d'effort des familles pour les dimanches à la mer.
21. Taux d'effort des familles pour les centres de vacances.
22. Subvention de fonctionnement à l'association « le Rucher Lognot » - année 2017.
23. Engagement de la commune dans le cadre du Schéma Directeur d'Accessibilité « SDA AD'AP » du STIF.
24. Subvention au collectif « printemps du jazz » - année 2017.
25. Convention de moyens entre la commune de Lognes et la Ferme du Buisson – Scène Nationale de Marne la Vallée – année 2016/2017.
26. Communications du Maire.

* Décisions prises en vertu de l'article L.2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales.

En Mairie, le

Pour le Maire,
Maire-adjoint délégué



Nicolas Delaunay
NICOLAS DELAUNAY